

RPC SAINT CYR DU DORET/LA RONDE  
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE  
1, chemin de la Chaise  
17170 LA RONDE  
05 46 01 12 12  
[e-laronde@ac-poitiers.fr](mailto:e-laronde@ac-poitiers.fr)

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE LUNDI 6 NOVEMBRE 2017

### Présents :

- Mme VICENZOTTO Stéphanie, directrice de l'école
- M. PACREAU Patrice, président du SIVOS
- M. SERVANT, maire de La Ronde
- Mme BOUTILLER, maire de Saint Cyr du Doret
- Mme RAYAPIN Amélie, Mme RENAUDIN Virginie, Mme GALLIAN Dominique, M. BASTARD Manuel, Mme UBERTI Émilie, Mme GUIHEUX Carine, enseignants
- Mme. COLLAERT, M. BRZDEGA, M. PEIGNE, M. POUJARDIEU, Mme VRAY, représentants des parents d'élèves titulaires.
- Mme ANDRES, représentante des parents d'élèves suppléants.

### Absents excusés :

- Mme BESANÇON V., I.E.N circonscription la Rochelle Est.
- Mme ALLARD, M. LIGER, enseignants
- Mme PAVARD, psychologue scolaire du RASED de Courçon
- Mme DURVAUX Martine, DDEN
- Mme FURRIEL, M. BREAU, représentants des parents d'élèves titulaires

### Ordre du jour :

- 1- Présentation des membres du conseil d'école.
- 2- Les élections des représentants des parents d'élèves
- 3- Règlement intérieur du conseil d'école.
- 4- Effectifs et répartition des élèves.
- 5- Règlement intérieur de l'école : amendement et vote.
- 6- Organisation de la semaine scolaire pour 2018-2019.
- 7- Projets pédagogiques dans les classes pour 2017-2018.
- 8- Travaux dans l'école, remerciements.
- 9- Sécurité.
- 10- Informations complémentaires éventuelles

### **1.Présentation des membres du conseil d'école**

Tour de table : chacun se présente et rappelle sa fonction, dans le cadre du conseil d'école.

Pendant le conseil d'école, Mme Vicenzotto, rappelle la composition du RASED, son rôle et son rayonnement géographique sur le secteur soit 74 classes et plus de 1400 élèves.

-La maîtresse E, Mme LAGARRIGUE, enseignante spécialisée chargée de l'aide pédagogique. Elle intervient à la demande des enseignants de l'école.

-Le maître G, M. NAVEAU, enseignant spécialisé chargé de l'aide rééducative. Il intervient à la demande des enseignants de l'école.

-La psychologue scolaire, Mme PAVARD. Elle travaille auprès des familles et de l'enfant pour évoquer ses inquiétudes, ses difficultés.

Elle intervient à la demande exclusive des familles.

La plaquette d'information du RASED est disponible dans le bureau de la direction, à la demande des parents qui le désireraient. Elle est également affichée à l'entrée de l'école.

## **2. Les élections des représentants des parents d'élèves**

Nombre d'inscrits 264

Nombre de votants 129

Nombre de votes blancs ou nuls 9

Nombre de suffrages exprimés 120

Taux de participation 48,86%

Ont été élus représentants des parents d'élèves titulaires : M. POUJARDIEU, M. PEIGNE, Mme FURRIEL, M. BRZDEGA, Mme VRAY, Mme COLLAERT, M. BREAU.

A été élu représentant des parents d'élèves suppléant : Mme ANDRES.

A noter :

La directrice d'école annonce les dates des deux prochains conseils d'école :

- Jeudi 15 mars 2018 de 18h à 20h

- Lundi 18 juin 2018 de 18h à 20h

Ces deux dates sont susceptibles d'être changées en fonction des réunions professionnelles dont les dates seront communiquées ultérieurement.

## **3. Règlement intérieur du conseil d'école**

Présentation, par la directrice, du règlement intérieur régissant le fonctionnement du conseil d'école (pour information).

## **4. Effectifs et répartition des élèves.**

L'école primaire de La Ronde/St Cyr du Doret compte 184 élèves, répartis de la façon suivante :

PS/MS à 27 (avec 21 PS et 6 MS) avec Mme Rayapin et M. Liger les jeudis

MS/GS à 27 (avec 13 MS et 14 GS) avec Mme Guiheux

GS/CP à 25 (avec 12 GS et 13 CP) avec Mme Renaudin

CP/CE1 à 25 (avec 8 CP et 17 CE1) avec Mme Uberti

CE2/CM1 à 29 (avec 15 CE2 et 14 CM1) avec Mme Gallian

CE2/CM1 à 28 (avec 8 CE2 et 20 CM1) avec M. Bastard

CM2 à 23 avec Mme Vicenzotto et Mme Allard les mardis.

## **5. Règlement intérieur de l'école : amendement et vote.**

La lecture est faite par la directrice de l'école devant l'ensemble des représentants du conseil d'école.

Mme ANDRES représente M. BREAU et Mme FURRIEL a donné une procuration à M. BRZDEGA.

Le règlement intérieur de l'école est voté à l'unanimité par les personnes présentes et/ou représentées.

## **6- Organisation de la semaine scolaire pour 2018-2019.**

Il nous est demandé de nous prononcer sur l'organisation de la semaine scolaire pour la rentrée scolaire 2018-2019.

Les emplois du temps sont définis par les horaires du bus et les préconisations du DASEN à savoir :

- une semaine ne peut pas dépasser 24h et ne peut pas avoir moins de 8 demi journées;
- une journée ne peut pas dépasser 6h ;
- une demi-journée ne peut pas dépasser 3h30 ;

- la pause méridienne ne peut être inférieure à 1h30.

Ce qui pourrait donner l'emploi du temps suivant dans le cas d'un retour aux 4 jours :

<b>Élèves concernés : PS, MS, GS,CP,CE1, CE2, CM1, CM2</b>					Total horaires
	<b>Enseignement matin</b>		<b>Enseignement après-midi</b>		
	<b>Début</b>	<b>Fin</b>	<b>Début</b>	<b>Fin</b>	
<b>Lundi</b>	8h30	12h	13h55	16h25	6
<b>Mardi</b>	8h30	12h	13h55	16h25	6
<b>Mercredi</b>					0
<b>Jeudi</b>	8h30	12h	13h55	16h25	6
<b>Vendredi</b>	8h30	12h	13h55	16h25	6
					24

M. PACREAU informe que les subventions de l'état sont reconduites pour les TAP pour l'année scolaire 2018-2019. Cela signifie que la semaine de 4 jours et demi pourrait être maintenue pour la rentrée 2018. Il évoque aussi une autre possibilité qui serait de libérer uniquement le vendredi après-midi pour les TAP et qui respecterait les 8 demi journées.

La question de la modification des rythmes scolaires a donné lieu à des débats au sein du conseil d'école.

- Les enseignants ont des avis différents mais en majorité ils sont pour le retour à la semaine de 4 jours. En maternelle, il est constaté plus de fatigue chez les enfants ; dans plusieurs classes, le jeudi, les élèves sont plus énervés et moins concentrés ; la liaison entre le "temps TAP" et le "temps enseignant" est parfois difficile à comprendre pour les élèves.

- Les représentants des parents d'élèves n'ont pas eu beaucoup de retour des familles. La question est posée de savoir si la fatigue constatée est vraiment due à la semaine de 4 jours et demi. Une enquête pourrait être transmise aux familles pour qu'elles puissent donner leur avis sur l'organisation de la semaine scolaire.

- Le président du SIVOS doit rencontrer le personnel du centre de loisirs ainsi que les deux conseils municipaux de La Ronde et de Saint Cyr du Doret afin de recueillir tous les éléments nécessaires pour prendre une décision unanime.

- Un conseil d'école extraordinaire aura lieu lundi 27 novembre à 18h pour le vote pour l'organisation de la semaine scolaire pour l'année 2018-2019.

## **7.Projets pédagogiques dans les classes pour 2017-2018.**

### Projets d'école

- Une diététicienne est intervenue bénévolement pour toute l'école. Proposant des ateliers sur les fruits et légumes en maternelle et GS/CP et sur l'équilibre alimentaire pour les classes de CP/CE1, CE2/CM1/CM2 .

Après les vacances de Noël, elle interviendra dans des classes pour faire des ateliers culinaires.

- Fréquentation de la bibliothèque municipale à hauteur d'une fois par période pour l'élémentaire et de 1 à 4 séances selon les classes pour les maternelles et GS/CP. Merci à M. Pacreau et aux bénévoles de la bibliothèque de nous accueillir.

- Foulées rondelaises prévues le samedi 26 mai. Elles seraient complétées par

d'autres activités pour que la matinée soit organisée comme des olympiades.

- Fête de l'école prévue le vendredi 6 juillet.
- Une sortie au cinéma de Surgères devrait être organisée pour toutes les classes.

#### Classes de CP/CE1/CM1

- Séances de piscine à la piscine de Courçon. Prise en charge financière du bus et des entrées de piscine pour ces élèves par la CdC.

En revanche, le SIVOS devra envisager une participation financière afin que les élèves de GS de la classe de GS/CP (trop nombreux pour rester à l'école) soient présents. Le président du SIVOS informe que le financement est prévu sur le budget 2018.

#### Classes de CE2/CM1/CM2

- Intervention bénévole d'un animateur sportif de la CdC pendant 5 séances sur les sports d'opposition après les vacances de Toussaint.
- Intervention bénévole de l'association " prévention routière" courant avril pour initier les élèves aux règles de sécurité à vélo.
- Participation à un projet de circonscription pour la création d'un padlet sur la commune de La Ronde, axé sur l'historique, les bâtiments, les événements marquants de la commune.
- Visite d'une exposition sur le lait, accueillie à la salle des fêtes de La Ronde le vendredi 10 novembre, à l'initiative de la mairie de La Ronde

#### Classe de CM2

- Visite du collège et projet avec les professeurs, à définir.
  - Semaine voile, à Marans, proposée par la CdC, à définir
- Des sorties, dont le transport est financé par le conseil général, seront également organisées : au pôle nature de Taugon pour les classes de PS/MS et GS/CP et aux archives départementales de La Rochelle pour les classes de CE2/CM1 de M.BASTARD et de CM2.

### **7.Travaux dans l'école, remerciements**

-\_Merci à M. PACREAU et à Mme BEAUBEAU pour leur réactivité et leur disponibilité. La directrice souligne que de nombreux petits travaux sont rapidement gérés chaque semaine.

- Remerciement spécial pour la prolongation du contrat de maintenance informatique, la peinture et le changement des fenêtres de tout le pôle maternel, l'achat d'un vidéoprojecteur pour la classe de CE2-CM1.

### **8.Sécurité**

- Un exercice d'évacuation incendie en conditions réelles, sera déclenché de façon volontaire, le mardi 7 novembre 2017, à 9h55.
  - Un 1er exercice après formation des élèves sur les risques majeurs aura lieu mardi 14 novembre 2017 .
- 4 sonneries différentes et comportements correspondants sont définis en cas d'incendie, de risque majeur, d'attentat avec confinement ou d'attentat avec évacuation.

### **9. Informations complémentaires éventuelles**

– Les médiateurs : deux CM2 en récréation du matin pour travailler sur la gestion des conflits. Basé sur du volontariat. Un travail a été mené en CM2 en période 1 pour que les CM2 aillent présenter le rôle de médiateur dans les autres classes concernées. Deux enseignants restent toujours de surveillance lors de ces récréations. Des informations sont accessibles sur le blog de l'école.

Rappel par la directrice de la ligne de conduite et du discours quant à la gestion des conflits lors des récréations.

- Sur demande de Mme DURVAUX, la directrice transmettra aux représentants, par écrit, le rôle et les missions attribués au DDEN.

Les secrétaires :  
Mme RENAUDIN  
M. BRZDEGA

La présidente :  
Mme VICENZOTTO

Fin de séance à 20h.